

EXTRACTION DU PETROLE DANS LA PROVINCE DU LOGONE ORIENTAL ET LA DYNAMIQUE DE DESTRUCTURATION DE LA PAYSANNERIE

Mbaïramadji DJEPETAMIAN
mdjepetamian@gmail.com

Submitted: 2023-03-03

valued: 2024-11-20

validated: 2025-04-04

Résumé : L'implantation des infrastructures pétrolières dans la province du Logone oriental a entraîné des changements majeurs dans le mode de vie et les pratiques agricoles des populations locales. La paysannerie, qui était auparavant le pilier de l'économie locale, a vu son rôle et son influence diminuer progressivement face à l'essor de l'industrie pétrolière. Les terres agricoles ont été souvent réquisitionnées pour la construction de sites d'extraction ou pour la mise en place d'infrastructures connexes, privant ainsi les agriculteurs de leurs moyens de subsistance traditionnels. De plus, l'afflux de main-d'œuvre agricole vers les sites pétroliers a conduit à une désertion des activités agricoles, entraînant une baisse de la production alimentaire. L'extraction du pétrole dans la province du Logone oriental a profondément bouleversé l'équilibre socio-économique de la région, mettant en péril la subsistance des populations rurales et la durabilité de leur mode de vie traditionnel.

Mots clé : Exploitation pétrolière, gestion foncière, conflits sociaux, déstructuration de mode de vie paysanne.

Abstract: The establishment of oil infrastructure in the Logone oriental province has led to major changes in the lifestyle and agricultural practices of local populations. The peasantry, which was previously the mainstay of the local economy, has seen its role and influence gradually diminish in the face of the rise of the oil industry. Agricultural land has often been requisitioned for the construction of extraction sites or for the establishment of related infrastructure, thus depriving farmers of their traditional livelihoods. In addition, the influx of skilled labor to oil sites has led to a desertion of agricultural activities, leading to a decline in food production. Oil extraction in the Logone Oriental province has profoundly disrupted the socio-economic balance of the region, jeopardizing the subsistence of rural populations and the sustainability of their traditional way of life.

Keywords: Oil exploitation, land management, social conflicts, destructuring of peasant lifestyle.

Introduction : L'exploitation des ressources pétrolières a été un moteur central du développement économique dans de nombreuses régions du monde, en particulier dans les pays en développement. Cependant, le processus extractif du pétrole n'est pas sans conséquences sur les communautés locales, notamment les paysans qui dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. En effet, l'impact de l'extraction pétrolière sur la paysannerie se manifeste par des changements dans les rapports sociaux, les modes de production, l'accès aux terres, ainsi que par la dégradation environnementale qui affecte la production agricole. A cet effet, les paysans, dont les revenus dépendent de l'agriculture, se retrouvent progressivement exclus du développement économique local dominé par l'industrie extractive.

Cet article examine l'impact de l'extraction pétrolière sur les transformations sociales, économiques et environnementales des communautés agricoles, en mettant l'accent sur la dynamique de la structuration de la paysannerie. En plus, à travers une approche socio-économique et écologique, nous cherchons à comprendre comment ces transformations affectent le rôle des paysans, leur statut socio-économique dans la province du Logone oriental.

Cette étude a été réalisée à partir de données de focus group, de l'observation sur le terrain et les données secondaires (les rapports d'organisations locales ou internationales, etc). Le choix pour l'observation et le focus group répond au souci de collecter des informations qualitatives susceptibles de décrire et de comprendre la dynamique de déstructuration de la paysannerie par les activités de l'industrie du pétrole. L'observation est pour nous l'occasion de constater l'impact des infrastructures pétrolières sur le mode de vie paysanne. Il s'agit de constater les différentes activités de l'exploitation du pétrole sur l'écosystème paysan et ses conséquences sociales qui en découlent. Le focus group a été réalisé avec les chefs de villages et a vu la participation d'au moins huit (8) personnes. Les entrevues réalisées ont été colligées par écrit et enregistrées, avec l'accord des participants, puis retranscrites sous forme de verbatim. Nous avons utilisé les sources secondaires évoqués ci-haut pour vérifier les informations recueillies lors de focus group et l'observation de terrain.

I- Exploitation du pétrole et l'espace paysan

La province du Logone oriental est peuplée par l'ethnie Ngambaye auxquels s'ajoutent les Gor, les Mboum, les Goulay, les Mongo, les Lakka, les Nangnda ou Bedjond et les Mouroum. Selon R. MADJIGOTO (2007, p74), « *plusieurs ethnies se rencontrent dans cette province et*

cette population se caractérise par son homogénéité car elle est composée à 95 % du grand groupe Sara dans lequel le sous-groupe ngambaye (54,6 %) et le sous-groupe Mbay (25,3 %) sont les plus représentés ». L'auteur souligne qu'aucun recensement récent de la population tchadienne n'ayant été effectué depuis plus d'une décennie, la population de la province du Logone Oriental est estimée à 620 000 personnes en 2005. Il précise aussi qu'à ce chiffre, on peut ajouter les 24 000 réfugiés Centrafricains de Goré. Cette estimation ne prend pas en compte les migrants originaires d'autres régions qui se sont installés peu avant la mise en œuvre des activités de l'exploitation pétrolière.

Par ailleurs, depuis l'exploitation du pétrole en 2003, il y'a une forte croissance démographique. Les grands villages de la province sont sous l'effet du boom pétrolier (installation de population migrante). Selon M. LIEUGOMG et al., (2006), les activités extractives du pétrole ont causé une vague d'immigrations de 5000 à 16 000 personnes dans la province du Logone oriental. A titre d'exemple, ils soutiennent que dans le village de Komé Atan nouvellement créé, sur 366 habitants, 350 sont des immigrants. Dans le même ordre d'idée, R. MADJIGOTO et al. (2007, p 24), expliquent qu'en 2000, plus de 600 ouvriers du site pétrolier sont logés dans les grands centres de ville de Bébédjia et Miandoum et ces centres villes sont incapables de supporter le surplus de population qui s'ajoute à la population actuelle. Selon eux, la densité actuelle du Logone orientale atteint déjà les 20 habitants au Km². Selon leur constat, la superficie de brousse non exploitée est en train de diminuer et que ces terres représentent moins de 15 % de la superficie totale de la province, et les habitants de plus en plus nombreux, sont obligés de vivre d'une quantité fixe de terres héritées.

Une autre conséquence du boom démographique sur l'environnement est que la nature s'affaiblit et se voit menacée de destruction par les activités extractives du pétrole et humaines. Les activités extractives du pétrole transforment le paysage et il en résulte une modification de l'organisation de l'espace. Ainsi, toute modification de cet espace participe à la construction d'un nouveau type de paysage.

Tous les villages dans la province du Logone oriental qui se distançaient par la réserve de forêt et des champs en jachère n'existent plus actuellement. Selon le chef du village de Ngalaba : *« il n'existe pas d'espaces cultivables à mettre en jachère et à laisser à nos enfants. Tous les espaces cultivables appartiennent aux gens et il n'existe pas de limite des villages maintenant. Les champs s'entremêlent d'un village à un autre sans un terrain vide »*

La destruction de la nature par les activités extractives du pétrole réduit et supprime les particularités de l'écosystème. La dynamique spatiale du paysage pétrolier a occasionné la destruction des arbres et la modification du paysage. Les infrastructures pétrolières ont substitué progressivement le paysage agricole existant et l'extension spatiale du champ pétrolier. Les migrants à la recherche du travail dans la province construisent des maisons sur les lopins de terre qu'ils ont achetés auprès des autochtones de la province. Selon G. MAGRIN (2003), en 1991, deux cents (200) demandes de terrain étaient formulées, contre mille deux cents en 1998. Parmi ces demandeurs de terrain, un grand nombre est originaire du sud vivant à N'Djamena. Ces derniers se servent de leurs réseaux familiaux pour acheter les terrains afin de les mettre en valeur. La construction des maisons contribue fortement à changer l'image de la province. Le paysage de la province reflète, par ces constructions, le visage d'une région moderne.

En observant de l'extérieur, la province du Logone oriental a un aspect homogène mais, à l'intérieur, le mélange entre les structures pétrolière et les structures ancienne révèle une organisation paysagère morcelée et hétérogène. L'emprise spatiale de l'industrie pétrolière et des activités connexes a rompu l'équilibre qui existait entre l'activité agricole et son milieu et a déclenché une régression des potentialités écologiques. Dans le même ordre d'idée, Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du Projet pétrole Tchad-Cameroun (GRAMPTC, 2011) constate un dilemme dans la cohabitation de ces deux systèmes dans le même espace paysan qui a créé une rupture entre un système de production agricole et modifie le rapport traditionnel entre les paysans et leur environnement. Ainsi, l'appareillage pétrolier a coupé le lien entre le bloc « forêts – brousses – jachères » et les parcelles cultivées. Les terroirs des paysans de la zone pétrolière sont occupés par les plates-formes, les bases-vies, les centres des opérations, les pipelines principaux et les pipelines secondaires, les routes de chantiers, les routes inter-champs et les lignes à haute tension. Ces infrastructures pétrolières occupent des surfaces cultivables de la population et réduisent ainsi leur espace vital. Les routes principales, les routes inter-champs, les pipelines principales et secondaires et les lignes à hautes tension découpent les terroirs en menues parcelles. L'espace est ainsi disputé entre la population et les installations pétrolières si bien que champs de cultures et champs d'infrastructures pétrolières s'entremêlent. Les paysans ne peuvent plus pratiquer librement la jachère ni aller cueillir des fruits dans la forêt à leur gré.

Par ailleurs, les paysans de cette province sont fortement dépendants de leurs terres et des ressources naturelles donc tout changement de l'écosystème répercute sur leur mode de vie et leur survie. Ainsi, la dégradation de l'environnement par les activités extractives du pétrole favorise la persistance de la pauvreté de la société paysanne. En effet, selon M. DJEMON et al. (2018), l'industrie extractive de la province a détruit 7278 hectares de végétation en trois ans. En plus, C. AWE (2005) observait que la construction du pipeline Tchad-Cameroun a détruit le couvert végétal sur une superficie de 2.867,87 hectares dont 1.127,37 Ha pour la savane boisée, 954,74 Ha pour la forêt semi décidue, 245,22 Ha pour la forêt mixte et 549,66 Ha pour la forêt du littoral atlantique.

Par conséquent, la destruction de la faune et de la flore amène fatalement les paysans à revoir un changement des habitudes alimentaires. Certains paysans ont longtemps considéré l'environnement naturel comme une réserve faunique et floristique, mais la destruction de la biodiversité a contraint les paysans à trouver ailleurs que dans leur environnement immédiat, des alternatives à leurs habitudes alimentaires. Ce changement imposé par les activités extractives du pétrole aux paysans en grande majorité pauvre participe, sans doute, à la paupérisation en termes nutritionnels et des revenus de chasse.

Les transformations apportées au paysage, par l'extraction du pétrole, s'accompagnent selon J. GARDNER (2001) d'un défrichage total du sol, d'une modification radicale du paysage et d'un dérèglement total de l'écosystème. Le paysage pétrolier est totalement différent du paysage qui existait auparavant. R., DJIMRABAYE (2005) soutient que certaines carrières et surfaces exploitées n'ont pas été restaurées/revégétalisées conformément aux obligations contractuelles. Selon lui, les activités extractives du pétrole ont des effets pervers de nuisance aux activités de subsistance paysanne.

II- Transformation des rapports de propriété et d'accès à la terre

Dans la province du Logone oriental jusqu'au début de l'exploitation du pétrole, le système foncier reposait sur la propriété lignagère. Les terres étaient gérées par le lignage qui donnait un droit d'exploitation temporaire aux paysans. Ainsi, c'est la règle coutumière qui dominait la gestion foncière. La terre était la propriété d'une communauté et c'est cette logique qui assurait la cohésion du groupe et leur attachement à la terre et aux ancêtres.

Au sein de la communauté, chaque membre avait le droit de la terre sans restriction. Ces règles du droit foncier coutumier n'étaient pas des règles juridiques mais des règles sociales de conduite et de morale pour les paysans. Les règles foncières visaient avant tout l'harmonie

sociale à travers les rapports sociaux qu'elles génèrent. Par ailleurs, au niveau de la famille, les droits de succession à la terre sont inégaux entre héritiers : droit d'aînesse et privilège de masculinité déterminent l'héritier du patrimoine collectif.

En plus, c'est la communauté entière qui décide de l'intégration d'un individu étranger ou de la vente d'une parcelle du patrimoine. Le système agraire peut être défini une portion de l'espace où une population habite et exerce son activité, ainsi que les relations qui s'établissent au sein de cette population à propos de la mise en valeur de cet espace (J BROSSIER., et al., 1990).

Cependant, dans le contexte de l'exploitation pétrolière, le système de gestion foncier a changé avec l'exploitation du pétrole. Il faut préciser que c'est la compensation agraire donnée aux paysans dans cette province qui a fait évoluer rapidement le droit foncier coutumier. En plus, l'accroissement démographique et l'immigration dans la province accentuaient le changement du statut foncier. Les activités extractives du pétrole ont joué un rôle important dans l'évolution du système foncier. Cependant, de l'appropriation lignagère, on est passé à un système d'appropriation individuelle par les paysans. La propriété privée est apparue d'abord avec l'application par les compagnies pétrolières de la Loi 24 de 1967, portant sur le régime de la propriété foncière et des droits coutumiers et la Loi 006/PR/2010 qui remettent en cause toute l'architecture de règles élaborées par les communautés paysannes. Les terres agricoles sont expropriées au profit des compagnies pétrolières, ce qui mène à une concentration des terres entre les mains de quelques acteurs extractifs du pétrole et d'État. Cette concentration des terres perturbe les rapports traditionnels de propriété et d'usage, menant à une désagrégation des structures sociales paysannes.

Ainsi, l'article 13 de la loi 24 de 1967 portant sur le régime de la propriété foncière et des droits coutumiers dispose dans son article 13 que « *toute terre non immatriculée est réputée vacante et sans maître, à moins que ne soit rapportée la preuve du contraire* », De même, l'article 27 de Loi 006/PR/2010, stipule que « *pour toutes les opérations impliquant une appropriation publique du sol, la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique est mise en œuvre conformément aux textes en vigueur* ».

Dans ce cadre règlementaire du régime foncier, les compagnies pétrolières ont été favorables pour intégrer les droits coutumiers dans les procédures d'expropriation des paysans des terres et permettre aux victimes d'être indemnisées. Ainsi, la terre qui était un patrimoine collectif et familial, elle est devenue un bien aliénable et privé pour les paysans.

La terre est devenue pour beaucoup de paysans un bien marchand qui peut être vendu ou loué à d'autres usagers à la moindre des difficultés. Le prix et les conditions de vente des terres sont à la discrétion des paysans qui sont libres de vendre à leur guise. Les acquéreurs de terres ne manquent pas, notamment les migrants à la quête de travail dans la zone de l'exploitation du pétrole. La compétition entre les différents acquéreurs s'est traduite par une véritable course à la terre qui a entraîné pour les paysans, la perte de grandes superficies.

Au regard de ces lois précitées, la Conférence Episcopale du Tchad (2010) affirme que les autorités traditionnelles (Chef de terre, chef de village et chef de canton), dépositaires des règles coutumières et garant de la gestion du patrimoine foncier, n'assurent plus leurs fonctions et ils sont devenus des simples auxiliaires de l'administration publique et la majorité d'entre eux refusent d'assumer leur fonction, par crainte de la réaction de leur hiérarchie. Selon K.J.N BOUYO., et al (2017), l'avènement de l'industrie extractive du pétrole dans la province est un fait nouveau qui a complètement modifié la tenure foncière entraînant la raréfaction des ressources foncières d'où une pression sans commune mesure s'exerçant sur le milieu. Ils ajoutent que sur le mode de gestion collectif des terres agricoles, des pressions considérables s'exercèrent pour que le partage des terres collectives s'effectue par foyer et non plus selon l'ancien système coutumier du partage des terres. Ainsi, les partages deviennent de plus en plus fréquents. Selon lui, le partage du bien indivis devient, de plus en plus fréquent.

C'est dans cette logique qu'affirme le chef de terre de Mékapti en ce termes « *ce pétrole est extrait de notre sol, le sol de nos ancêtres, quoi que l'Etat en est le propriétaire, il est injuste que nous mourions dans la misère sans laisser un héritage de terre à nos enfants* ». Les activités de l'extraction du pétrole provoquent la crise de gestion de la terre entraînant aussi les crises de l'ordre socioculturel dans la communauté Ngambaye. A cet effet, il y a une prise de conscience des paysans de l'irréversibilité de l'évolution de l'ordre agraire et de l'ordre social concernant la problématique foncière dans la province du Logone oriental.

Une autre modification importante a été l'apparition de l'égalité entre frères et sœurs dans les héritages. A cet effet, le droit d'aînesse et le privilège de masculinité ont disparus. Concrètement, la terre de l'héritage est partagée entre tous les enfants mais si l'un d'eux habite loin¹ du village, il laisse sa part d'héritage aux autres. Pour éviter les conflits entre enfants, les terres sont souvent partagées avant la mort des parents. Le partage de terre provoque un morcellement des terres lignagères d'année en année.

En plus, les compagnies pétrolières ne dédommagent que les paysans de leurs champs agricoles directement touchés par les activités extractives du pétrole, c'est à dire, le travail des paysans sur les terres labourées et les arbres fruitiers arrachés par les activités pétrolières. On retrouve alors ici la manifestation de l'individualisme au détriment du patrimoine commun de la terre, dans la mesure où la marchandisation de la terre se révèle être le produit d'une relation dialectique entre la montée de l'individualisation des droits et l'affaiblissement des institutions sociales de régulation foncière. L'exploitation du pétrole en cours dans cette zone, produit beaucoup de conséquence sur le système agraire dans la province du Logone oriental.

III- Déstructuration sociale et la fragilisation de la culture paysanne

Les activités extractives ont des effets sociaux occasionnant les tensions et des conflits au sein de la communauté paysanne. L'acquisition des terres et l'afflux des étrangers dans la zone pétrolière contribuent à perturber les rapports sociaux et des ressentiments au sein de la communauté paysanne. Les migrants à la recherche du travail dans les sites pétroliers ne sont pas intégrés dans la communauté ou qui sont soumis à des contraintes socioculturelles de la province, exacerbent le problème de cohésion sociale. Ces migrants sont en conflit avec les autochtones en raison de leurs différences entre les valeurs socioculturelles et la compétition pour des ressources locales limitées.

L'exploitation du pétrole dans la province a été citée comme principale source de conflits fonciers et sociaux. Ces conflits opposent le plus souvent les membres d'une même famille, les familles et les migrants avec les autochtones. En effet, R. DJIMRABAYE (2005, p11) affirme qu'« *aujourd'hui, le facteur argent introduit par l'exploitation du pétrole à travers les compensations agraire, rend presque inopérantes les instances familiales et villageoises dans le règlement des conflits. Les rapports entre les autorités administratives et les populations locales sont conflictuels.* » L'auteur précise que le prélèvement des 10% par les autorités traditionnelles et administratives sur le montant des indemnités agraires payées aux paysans est la principale cause de la dégradation des rapports entre les administrateurs et les administrés.

Cette pratique de redevance est généralisée et passionne aussi bien les sous-préfets, les chefs de canton et les chefs de village. Ces autorités administratives, coutumières et traditionnelles justifient la réclamation de la redevance par leur signature apposée lors de remplissage des fiches d'indemnisation. Ayant pris goût à cet argent facile, certaines autorités ont du mal à accepter la résistance ou le refus des paysans concernant le prélèvement sur les montants qui leurs sont dus. Par conséquent, les menaces, des arrestations arbitraires et des convocations illustrent le caractère conflictuel des rapports entre les autorités administratives, coutumières et traditionnelles avec les paysans.

Nous constatons aussi que la fixation de la somme de l'indemnisation agraire est le résultat d'un rapport de force inégal entre les paysans affectés et les compagnies pétrolières. Ces dernières disposent en leur faveur l'expérience, la connaissance, le pouvoir et l'argent pour imposer un montant d'indemnisation agraire arbitraire, tandis que les paysans affectés, sont en situation d'expectative et ils n'ont un autre moyen de faire pression sur la compagnie extractive du pétrole contre cette spoliation foncière.

En outre, la gestion de l'argent de l'indemnisation financière et le partage des terres morcelées par les activités extractives du pétrole au sein des lignages a engendré un sérieux problème pour l'unité familiale. La conséquence est le ressentiment des jeunes envers leurs aînés qu'ils accusent d'avoir dilapidé le patrimoine foncier familial et l'argent reçu de la compensation agraire. L'argent de compensation agraire mal partagé dans une famille ou confisqué par un seul individu est source des conflits sociaux qui occasionnent un éclatement de l'unité familiale.

Autre cause d'éclatement de l'unité familiale est celui de partage de l'héritage foncier. Le manque des terres agricoles accentue les conflits sociaux lorsqu'un chef de famille décède. Le manque d'entente sur le partage des terres agricoles aux ayants droits entraîne l'éclatement de la famille dont les conséquences sont fâcheuses sur le plan social. Il y a d'abord la détérioration des relations entre les membres d'une même famille, avec les migrants ou au sein de la communauté. La famille paysanne qui traditionnellement était une institution stable, se trouve aujourd'hui soumise à de multiples conflits sociaux qui provoquent son éclatement. L'éclatement de l'unité familiale est constaté le plus souvent lors du partage inégal des terres agricoles morcelées par les activités extractives du pétrole ou de l'argent de compensation agraire si la famille en a bénéficié. Ces tensions conduisent à un relâchement de lien ou une distanciation sociale au sein de la communauté, mais aussi, elles ont provoqué la remise en cause du modèle familial paysan.

En outre, l'évolution des communes des grands centres villes de la province causée par le flux migratoire constitue une problématique de la gestion du foncier. En effet, à partir du démarrage des activités extractives du pétrole en 2000, la terre est perçue comme un bien marchand. L'urbanisation de ces centres villes s'est traduite par la vente anarchique des champs dans les villages environnants des communes de la province du Logone oriental. La vente des terres s'est faite dans le non-respect des lois et règlements en matière de gestion du foncier et le non-respect des normes urbanistiques.

Les principales conséquences de cette situation sont les multiples conflits qui opposent les paysans, notamment les propriétaires coutumiers des terrains dépossédés et les nouveaux acquéreurs, les conflits entre les nouveaux acquéreurs eux-mêmes du fait des doubles, voire triple attribution d'un même terrain, occasionnant l'apparition d'un certain groupe de paysans sans terre dans les communes de cette province.

Le mode de recrutement au sein de la communauté paysanne pour le travail de manœuvre a créé beaucoup de problèmes sociaux dans les villages dont celui des conflits entre les chefs de village et leurs proches parents qui n'ont pas pu être recrutés. Les paysans conçoivent mal, le fait que le choix au hasard ne tombe sur eux. En plus, il y a certains agents en charge du recrutement qui prennent leurs proches parents venus d'autres villages ou de la ville. Ce mode de recrutement a créé une pratique de corruption locale, contraire aux mœurs paysannes. Pour le chef de village de Manemboye « *moi je ne veux pas qu'on me parle du pétrole, avec l'argent du pétrole où on ne tire rien du tout, on continue à être très pauvre. Il y a des gens pauvres, qui ne sont pas allés beaucoup à l'école, qui n'ont pas d'expérience, qui croient qu'avec l'argent on règle le problème, mais le problème est pire.* »

IV- Les effets de l'exploitation du pétrole sur le mode de vie paysanne

La province du Logone oriental se définit essentiellement par une économie agricole, et l'afflux migratoire est un facteur non négligeable de déstructuration du mode de vie paysan. E. DURKHEIM (1930), affirme que lorsque la population est peu nombreuse et dispersée sur un vaste territoire, elle peut survivre sans recourir à une division complexe du travail. Pour lui, les familles et les groupes de familles répartis sur le territoire, ne se nuisent pas économiquement et peuvent compter sur les mêmes ressources (agriculture, chasse, pêche) en utilisant les mêmes techniques.

Cependant, il précise à cet effet, lorsque la population s'accroît et en même temps devient plus dense, la survivance du groupe n'est possible qu'à la condition d'opérer une division des tâches, de développer la spécialisation et la complémentarité des fonctions. On retient de l'analyse de Durkheim que la division du travail varie en raison directe du volume et de la densité de société. L'afflux migratoire occasionné par les activités de l'industrie extractive du pétrole a créé d'autres sources supplémentaires de subsistance à savoir le commerce, menuiserie, maçonnerie, mototaxi, le travail d'ouvrier et le travail de gardiennage dans les infrastructures du pétrole. Certaines activités économiques sont en majorité pratiquées par les migrants. Ce qui permet de dire qu'ils contribuent à la dynamique économique de la province. En ce qui concerne le commerce, l'absence des mesures restrictives efficaces contre les produits de la rue dans cette province a favorisé l'essor des petites pharmacies détenues en majorité par des migrants quoique l'activité commence à intéresser de plus en plus les jeunes paysans instruits de la province.

Les activités extractives du pétrole ont boosté un changement au niveau de la stratification sociale paysanne. Dans le même ordre d'idée, R MADJIGOTO et al (2007) expliquent que les

catégories nouvelles d'acteurs apparaissent dans le milieu paysan dans cette province. Selon eux, il s'agit des industriels du pétrole, des ouvriers et des demandeurs d'emplois qui cherchent à se distinguer par un ensemble de pratiques visant à démontrer leur nouveau pouvoir économique et social comme une accession aux valeurs du monde considéré comme moderne.

Il faut souligner que l'implantation de l'industrie extractive du pétrole dans la province constitue un facteur exogène de changement dans un milieu fortement rural et une cause d'apparence anodine, qui provoque une série de transformations irréversibles du mode de vie paysanne. Les effets de l'extraction du pétrole ont créé un nouvel univers socio-économique dans le système traditionnel de la communauté paysanne.

La compensation agraire perçue par certains paysans a créé les inégalités socioéconomiques entre ceux qui ont eu un emploi dans l'industrie du pétrole, ceux bénéficiaient de l'indemnisation agraire et les paysans sans revenus financiers. Cette inégalité économique a déstabilisé les relations sociales au sein de la communauté paysanne et perturbé les structures sociales traditionnelles.

Le vol des produits agricoles est un phénomène nouveau constaté dans la province. Les infrastructures pétrolières ont ouvert des routes partout dans les zones agricoles qui rendent facile l'accès aux champs de jour comme de nuit. Les paysans sont souvent victimes de vols du fait du morcellement de leurs champs. Il est à signaler que la présence des militaires pour la sécurisation des infrastructures du pétrole est un facteur aggravant de vol dans ces villages. Les paysans ne peuvent plus surveiller leurs champs à des heures tardives, ce qui donne une opportunité des vols des produits de récoltes. En risquant leur vie, des voleurs profitent, en effet la nuit pour commettre des forfaits dans les champs loin du village.

Le GRAMPTC (2014), explique que la présence massive des gendarmes dans la zone pétrolière et autour des puits constitue une des causes d'énormes violations des droits économiques et sociaux de la population paysanne. Il précise qu'une des conséquences est le comportement non conventionnel/normé des forces de l'ordre : les arrestations arbitraires, les sévices corporels, les multiples tentatives de viol des femmes, la confiscation des biens des paysans, l'interdiction formelle de circuler au-delà de 16h à 17 heures et/ou de repartir deux fois dans son champ dans la journée, l'interdiction de circuler la nuit, la frustration et l'humiliation des jeunes. Des paysans revenant des champs et n'ayant pas respecté les horaires se sont vu arrêter et condamner à verser une somme de 12 000 F CFA. Cette situation

perturbe la vie des paisibles paysans. Le chef de village de Maïnkéri ajoute que « *les jeunes sont pris en otage avec le déploiement du groupement de la gendarmerie sur le site pétrolier et la mobilisation des agents de sécurité privée. Il est difficile qu'ils se déplacent librement pour vaquer à leurs occupations. Il ne se passe pas un jour où les chefs ne sont pas appelés pour témoigner et se porter garant pour leur libération des jeunes dans leur champ car il y a seulement quelques semaines, les agents de sécurité ont tiré sur un jeune qui partait à Miandoum et il est mort et le corps est restitué aux parents après avoir versé une rançon de 50.000 F CFA* ».

Cette présence militaire met en mal la quiétude de la société paysanne qui était considérée, comme un monde de sécurité où les paysans étaient libérés de l'inquiétude dans un environnement connu et des hiérarchies acceptées. Ainsi, G. LAZAREV (2014), soutient que l'insécurité dans un milieu paysan provoque la remise en cause d'un ordre social et d'un système de référence. Ce climat d'insécurité constitue cependant l'étape préliminaire d'un changement social dans le milieu paysan, c'est-à-dire un passage d'un type de société à un autre type de société. Selon l'auteur, elle constitue une sorte de préalable pour intégrer progressivement les références d'une société moderne qui peut modifier certaines conduites sociales des paysans dans la province, jusqu'à l'élaboration d'un nouveau modèle de la société.

Il est également important d'ajouter que la cherté de vie et la monétisation de la relation sociale ont profondément modifié le comportement des paysans et la structure des relations sociales. Une des premières conséquences est l'affaiblissement des valeurs traditionnelles, l'effritement de la famille paysanne, l'éclatement de l'unité familiale en plusieurs sous-unités autonomes correspondant à des ménages composés des époux et de leurs enfants. N KOUADIO KOUASSI (2016) soutient que l'économie du pétrole a créé un nouvel environnement social et économique. Ce nouvel environnement a inévitablement une influence dans les habitudes de la population locale. Les activités extractives du pétrole ont fini par affaiblir certaines valeurs tels que la solidarité, la dignité et l'honneur des paysans. La monétarisation des relations, le besoin d'argent et les disparités croissantes de situations sociales au sein de la communauté paysanne nuisent à l'équilibre socioéconomique de la province.

De plus, de nombreux témoignages mettent en exergue la recrudescence de l'alcoolisme et de banditisme. Les troubles conjugaux, notamment l'infidélité et l'abandon du domicile conjugal

s'ajoutent à la liste des effets pervers de l'exploitation du pétrole dans la province. G. MAGRIN (2003) explique que dès les premiers mois du chantier pétrolier, la dépravation morale liée à l'irruption d'un argent facile dans la société paysanne non préparée occupe une bonne place dans les critiques formulées. Selon cet auteur, tous les quinze jours, au moment de la paie, les « filles bordel » de Moundou descendent à Bam et Komé, proposer leurs services à ceux qui viennent d'être payés. Cette pratique sexuelle débridée explique la dénomination du quartier spontané qui s'est créé face à la base pétrolière de Komé : « Komé Satan ».

V- Influence de l'exploitation du pétrole sur la pratique agricole

Dans le contexte de l'exploitation du pétrole, l'agriculture n'est pas présentée comme une profession définitive, c'est une profession précaire et provisoire. La profession agricole n'est plus valorisée aux yeux des paysans. Avant l'exploitation du pétrole dans cette zone, les paysans ont perçu comme modèle de la réussite sociale, une bonne récolte de la saison. Selon notre observation, avec l'exploitation pétrolière, seuls les paysans du village travaillant dans l'industrie extractive du pétrole sont les mieux vus en termes de réussite sociale. Les paysans abandonnent l'agriculture à moindre occasion. Elle est pratiquée par la catégorie sociale la plus vulnérable parce que c'est le métier le moins rémunéré, le plus difficile et le plus aléatoire.

Les agriculteurs se retrouvent souvent dans des situations de marginalisation à cause de l'appauvrissement du sol, mauvaise production agricole influencée par les effets de l'exploitation du pétrole. Le paysan reste toujours dans une vision très traditionaliste de la pratique agricole qui n'intègre en rien la nécessité d'en faire un métier à cause de manque de moyens agricoles. Ce qui rend l'agriculture encore plus précaire et rebutante pour les jeunes paysans sous l'effet de plusieurs facteurs :

- ✚ L'afflux migratoire qui entraîne un accroissement de la demande en terre cultivable,
- ✚ L'accapement des terres agricoles par l'industrie extractive du pétrole, sans compter une spéculation foncière galopante qui fait flamber les prix dans certains villages et rend parfois l'accès à la propriété tout simplement impossible ;
- ✚ Les jeunes générations, attirées par les emplois dans les sites pétroliers, sont moins enclines à reprendre les exploitations agricoles familiales, et le savoir-faire rural se trouve ainsi menacé de disparition.

La conjugaison de ces effets de l'exploitation du pétrole contribue à l'érosion des pratiques et des savoirs agricoles traditionnels, autrefois préservés dans un cadre familial et communautaire. Ainsi, la profession agricole dans la zone donne moins de considération sociale selon les paysans car les acteurs agricoles subissent une série de revers, tels qu'une mauvaise récolte et la perte de notoriété sociale. A cet effet, le chef de village de Mekapti souligne en ce termes « *tu vois, nous avons que le travail de terre pour prendre en charge des familles nombreuses. Nous n'avons pas de qualification pour travailler dans le site pétrolier et avoir de l'argent. Nous étions assis sur cette richesse naturelle depuis l'époque de nos ancêtres pour le bonheur des gens venus d'ailleurs et pour d'autres villes du pays. Il n'y a rien d'autre à faire. On se débrouille malgré nous dans l'agriculture qui ne nous permet pas de nourrir nos femmes, nos enfants et face à la rareté des terres agricoles et la pauvreté croissante, l'amour de labourer la terre s'effrite et nous ne sommes pas considérés. Si tu ne bénéficies pas l'argent de compensation ou si tu ne travailles pas dans le site pétrolier, personne ne te considère dans le village !* »

Les paysans, privés de leurs terres ou de leurs ressources, se retrouvent dans une situation d'exclusion et de précarité. De plus, la dégradation de leurs terres due à la pollution pétrolière, la déforestation ou les changements dans l'usage des sols ont altéré la qualité des terres productives en forçant les paysans à abandonner leur activité agricole, soit à migrer vers des zones urbaines à la recherche de nouvelles opportunités économiques.

VI- Afflux migratoire dans les sites pétroliers et la dynamique de la famille paysanne

La province du Logone oriental se retrouve confronté à des nouveaux défis occasionnés par l'afflux migratoire qui affectent ainsi les pratiques culturelles et familiales. Des résultats des entretiens avec les chefs de village ont fait ressortir que chaque village de site pétrolier a reçu au moins une vingtaine de migrants.

Selon la perception de la société paysanne, une fille qui arriverait au mariage avec des expériences sexuelles antérieures pourrait facilement commettre l'adultère. Il lui serait difficile de résister aux sollicitations de ses amants et surtout à celles de l'auteur de la défloration de son hymen. L'analyse des rapports au niveau micro sociétal que représente la famille peut éclairer la compréhension des grands changements qui affectent la famille paysanne.

Les migrants en quête de travail dans les sites pétroliers ont abandonné des jeunes filles avec des grossesses ou encore ils ont entretenu des relations amoureuses discrètes avec les femmes des paysans. Les cas des filles qui ont pris la grossesse et les femmes des paysans ayant fait l'objet d'adultère avec les migrants sont les plus fréquemment cités comme témoigne le chef de village de Ngalaba : « *les migrants ne nous emmènent pas seulement des maladies inconnues, enfants hors père mais aussi ils ont entretenu des relations amoureuses avec nos femmes. Des IST et des cas de VIH/SIDA ont même été diagnostiqués parmi nos filles enceintes* ».

L'adultère et la conception de grossesse par les filles en dehors du mariage étaient formellement interdits dans la province du Logone oriental. Aujourd'hui, l'adultère et la grossesse hors mariage sont déplorés dans presque tous les villages. A cet effet, les mœurs ne sont plus protégées et sont soumises aux pressions des vécus des migrants.

En plus, les divorces occasionnés par l'adultère perpétré par les migrants dans les villages ont provoqué des ruptures au sein des ménages qui ont occasionné l'apparition de nouvelles formes familiales à savoir les familles monoparentales et recomposées au sein de la communauté paysanne.

Pour le cas du phénomène des filles-mères, le chef de village de Mekapti explique qu'« *avant l'exploitation du pétrole, la communauté n'acceptait pas une fille avec une grossesse sans identifier le responsable. Avoir une fille avec la grossesse dans la famille, est une honte. Ma petite fille était enceinte d'un monsieur que je ne l'ai pas vu et je ne le connaissais pas jusqu'à présent. Le monsieur ne reconnaissait pas la grossesse et ça m'a fait très mal. Depuis l'arrivée des étrangers dans le cadre de l'exploitation du pétrole dans nos villages, c'est devenu une pratique à la mode et même les jeunes du village préfèrent mieux enceindre les filles que de les épouser. Tout a commencé en 2000 car avant cette date, cette pratique est moins rare* »

Dans le même ordre d'idée, le chef du village de Maneboye ajoute que « *les filles-mères, ça arrive plus qu'avant. Dans les familles il n'y a pas d'autorité parentale. Et le problème majeur, c'est la pauvreté dans les villages et la cherté de vie. Les filles se donnent aux pétroliers qui leur donnent l'argent. Maintenant, à partir de 15h, il faut voir comment les jeunes filles affluent dans les bars. La majorité des filles là-bas sont mineures, entre 14 et 18 ans. Il ne faut pas se mentir, les filles de 20 ans sont rares. Ce sont ces filles de 14-17 ans qui deviennent des filles mères, même des filles de moins de 14 ans* ».

Par ailleurs, le constat fait par les chefs de village qui mettent en lumière le décalage existant entre norme et réalité, permet de nuancer les propos parfois un peu tranchés entre un « avant » idéalisé et un « maintenant ». En effet, « avant », souvent mentionné par les chefs de village, semble se référer à la norme coutumière, telle qu'elle devrait être appliquée, mais la réalité s'en éloigne bien souvent.

Cet écart à la norme n'est probablement pas un phénomène spécifiquement contemporain, mais a sans doute toujours existé, même si bien sûr de réelles transformations ont lieu actuellement. Avant c'était une tare pour une famille d'avoir une fille mère et, maintenant, c'est normal. Selon le chef de village de Maïneri, « *la tradition joue encore un peu, chez les rares familles qui ont le contrôle sur leurs filles mais la tradition s'assouplissait, les sanctions disparaîtraient et la situation se normaliserait peu à peu dans les villages.* »

Bien que ce phénomène tende à se normaliser dans la communauté paysanne, la présence d'une fille-mère dans la famille fait naître de conflit entre les parents. Il oppose le père à la mère. Généralement, le père accuse la mère d'être complice de sa fille, d'avoir vu les « bêtises » de sa fille alors qu'elle était informée, de ne lui avoir pas assuré une bonne éducation. Ces accusations vont jusqu'à des graves affirmations telles que « telle mère, telle fille ». Autrement dit, pour le père, la fille n'a fait que reproduire le comportement de jeunesse de sa mère. Le conflit qui résulte de ces accusations se manifeste soit par des querelles entre les deux parents, soit par des violences verbales (injures) du père à l'endroit de son épouse, soit par la violence physique.

La détérioration des relations entre parent et filles-mères fait surgir ainsi un état de tension sociale qui engendre les conflits qui poussent les filles-mères à se considérer comme abandonnées à leurs triste sort et prendre les parents pour les antagonistes. La persistance de ces conflits sociaux amènent les filles-mères à se prendre trop tôt en charge avec des conséquences à savoir : la ségrégation sociale, l'angoisse, la frustration, le mépris, les injures, la consternation, le découragement, et le désespoir.

Par ailleurs, la place de l'enfant dans la province du Logone oriental dépend des conditions de sa naissance. Le mariage fonde la filiation et le père d'un enfant est donc le mari de la mère. En dehors du mariage, l'enfant délaissé par les migrants ne sont pas acceptés dans la famille de leurs mères et ils sont assimilés à des bâtards dont les fille-mères, ont été vouée à la honte sinon à l'exclusion.

Les enfants qui naissent dans des telles conditions sont mal aimés et au fur et à mesure qu'ils grandissent, ils deviennent insupportables pour la famille d'accueil en particulier et pour la communauté en général du fait de leur mauvaise conduite.

Conclusion générale

La déstructuration de la paysannerie ne se limite pas à des aspects économiques et environnementaux ; elle touche aussi les structures sociales et culturelles. Les communautés paysannes, autrefois unies par des liens sociaux et culturels forts, sont confrontées à l'effritement de leur mode de vie traditionnel. Les jeunes générations, attirées par les promesses d'emplois dans l'industrie pétrolière, délaissent souvent les activités agricoles, ce qui conduit à une perte de savoir-faire et de pratiques culturelles.

La crise de la paysannerie se manifeste également par une perte d'identité collective, souvent exacerbée par l'influence croissante des valeurs étrangères de la communauté paysanne. Les paysans se retrouvent dans une position de vulnérabilité. Tous ces phénomènes induits par l'exploitation du pétrole ont changé le modèle ancien d'organisation socio-culturelle, de même que les rapports sociaux. Il en résulte d'une part, l'affaiblissement des valeurs traditionnelles et d'autre part, l'effritement de la famille paysanne, miné par divers conflits sociaux liés à la gestion des ressources naturelles, l'argent de la compensation agraire et autres dépravations des mœurs. Ainsi, l'édifice social de la communauté paysanne de la province du Logone oriental est sérieusement effrité par les activités extractives du pétrole.

Il est essentiel que les politiques publiques prennent en compte les spécificités de la province du Logone oriental affectée par l'extraction du pétrole. La préservation de la paysannerie et de ses modes de vie passe par une meilleure gestion des ressources naturelles et une approche plus inclusive des processus de développement économique et social. La réhabilitation des terres dégradées et le soutien à des formes de développement durable peuvent permettre de mitiger certains des effets négatifs de l'exploitation du pétrole.

Références bibliographiques

- BOUYO KWIN J-N et al, (2018), Mutations du système agraire dans le Département de la Nya, région du Logone Oriental au Sud du Tchad, Annales de l'Université de Moundou, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Vol.4(1), Jan. 2018, ISSN 2304-1056 ;
- BROSSIER J., et al (1997) Exploitations agricoles et protection de la qualité de l'eau. Analyse d'un processus d'adaptation. In: Économie rurale. N°241, pp. 3-10;

- CLEAVER, K., (1993), A strategy to develop agriculture, poverty and policy reform in sub-saharan Africa, World Bank, discussion paper, Washington, 280p;
- GRAMP/TC (2014), La pression foncière et les perturbations agro- écologiques des plantes sauvages et cultivées dans la zone pétrolières, Rapport d'étude, Série Environnement Société et Développement Durable (ESDD), août 2014, 72 p ;
- HOINATHY R., (2013), Pétrole et changement social au Tchad : Rente pétrolière et monétisation des relations économiques et sociales dans la zone pétrolière de Doba, éd. Karthala, 281 p.
- INSEED (2012) : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2, 2009), Résultats globaux définitifs, N'Djaména 2012 ;
- KOUADIO K-N (2016), Exploitation Minière, Facteur De Recompositions Socio-Economiques Dans La Sous-Préfecture De Hiré (Côte d'Ivoire) European Scientific Journal vol.12, No.17 ISSN: 1857 – 7881, <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n17p287>;
- LIEUGOMG M. et al., (2006) : Bébédja (Sud du Tchad), un espace sous pression ; In colloque sur « les frontières de la question frontière : enchâssement social des droits et politiques publiques », Montpellier, mai 2006.
- MADJIGOTO R. et al., (2002), Les effets de l'exploitation pétrolière dans la zone agricole des savanes au Sud du Tchad : étude d'impact sur l'environnement des populations, Actes du colloque savanes africaines : espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis, mai 2002 ;
- MADJIGOTO R., (2007), Evolution socio-économique et environnementale de la région pétrolière du Logone Oriental, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Paris1 Panthéon-Sorbonne, 08 mars 2007, Paris, 403 p ;
- MAGNANT, J-P., (1981), Terres de lignage et État chez les dites « Sara » du Sud du Tchad (XIXe-XXe siècles). In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 68, n°250-253, Année 1981 1981. Etat et société en Afrique Noire. pp. 394-426; https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1981_num_68_250_2313
- MAGRIN G., (2003) « Le pétrole contre l'enclavement : un enjeu de la mondialisation au sud du Tchad », Labyrinthe [En ligne], 16 | 2003, mis en ligne le 06 juin 2008, consulté le 07 décembre 2020: <https://doi.org/10.4000/labyrinthe.308>;

MAGRIN G. (2003), L'or noir dans les savanes cotonnières du Tchad : premiers impacts et perspectives. Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis, 2003, Garoua, Cameroun. 8 p. hal-00131523 ;

MAZOYET M., et al (1997), Développement des inégalités agricoles dans le monde et crise des paysanneries comparativement désavantagées, Bulletin Réforme agraire, colonisation et coopératives agricoles, FAO, 11 p.

SAMA O. (2003), Bébédjia, d'une zone de cohabitation pacifique à un espace disputé au sud du Tchad, Mémoire de Maîtrise, Université de Ngaoundéré, 118 p.